

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/10/15/2021022345/justel>

Dossier numéro : 2021-10-15/08

Titre

15 OCTOBRE 2021. - Arrêté ministériel fixant le tableau concernant la quantité de gaz naturel dont le client résidentiel a besoin afin de disposer d'un chauffage minimal de l'habitation jusqu'à la fin de la période hivernale

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 27-01-2022 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 29-10-2021 page : 110849

Entrée en vigueur : 22-10-2021

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2022-01-21/02, art. 1, 002; En vigueur : 28-01-2022>